

Procédure HDR



L'évaluation : (se reporter au règlement intérieur)

Le dossier de candidature sera examiné par une première HDR où, des personnalités habilitées à diriger des recherches, dont au moins deux extérieures à l'Université, seront désignées et sollicitées pour faire connaître leur avis sous la forme d'un rapport écrit et motivé ([article 5 de l'arrêté du 23 novembre 1988](#)).

Le dossier de candidature, accompagné des rapports des experts sollicités, sera évalué par une seconde HDR où un avis sera émis.

L'avis de la HDR sera soumis à la Commission Recherche de l'Université, siégeant en formation restreinte.

Le candidat sera avisé par courrier de la décision du Président de l'Université quant à l'autorisation de présenter l'HDR. Quelle que soit la décision prise par la Commission Recherche de l'Université, le candidat recevra une copie des rapports qui ont été établis sur ses travaux (les rapports sont communiqués sous forme anonyme en ce qui concerne la HDR).

▶ La soutenance

En cas de décision favorable du Président de l'Université à la soutenance d'une HDR, la procédure de soutenance est soumise au candidat, dont l'imprimé d'autorisation de soutenance d'HDR, permettant de soumettre, à la demande du Président de la HDR et du Président de l'Université, le jury devant lequel les travaux seront soutenus.

Le dossier doit être soigneusement rempli, dûment complété et accompagné de la liste des membres du jury.



Il appartient au candidat de transmettre son dossier scientifique à l'ensemble des membres du jury de soutenance et de réserver une salle.

Les frais de déplacement et d'hébergement des membres du jury de soutenance d'HDR ne sont pas pris en charge par l'Ecole Doctorale EOS.

[Mme DEBOIS Jasmine](#)

Il vous appartient de vous renseigner auprès de votre Service de la Recherche [Mme MARGERIE](#)

Le Bureau des Commissions d'Evaluation des Demandes d'HDR se chargera de convoquer le jury, de l'envoi du procès-verbal de soutenance au Président du jury et de la demande de l'édition du diplôme.

▶ L'inscription

... favorable du Président de l'Université à la soutenance d'une HDR, l'inscription administrative
... effectuée au Bureau des Commissions d'Evaluation des Demandes d'HDR, au moins un mois
... ate de soutenance et dans tous les cas avant le 15 avril 2016.
... cription permet au candidat de soutenir entre le 1er septembre 2015 et le 30 juin 2016. Au delà de
... e candidat devra prendre une inscription à partir du mois de juillet 2016.

es :

... as où le candidat souhaite déposer une demande de qualification auprès du CNU, il doit constituer
... ettre le dossier de candidature à l'HDR avant le mois de mai 2016 pour avoir la garantie

Mis à jour le 21 avril 2017

<https://ed-eos.parisnanterre.fr/procedure-hdr-614538.kjsp?RH=1434716988644>